

**Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2015
au Centre Sous-Bosset de Granges-près Marnand**

M. Eric Chatelanat, Président, ouvre l'assemblée générale. Il salue les personnes présentes et les remercie d'avoir consacré leur soirée à notre cause. Il remercie la Commune de Valbroye, par l'intermédiaire de son Syndic M. Guy Del Pedro, pour la mise à disposition gracieuse et pour la 5^{ème} fois, de cette magnifique salle. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. le Député Jean-Marc Chollet décédé lors d'un accident d'avion

L'ordre du jour présenté à l'écran est accepté à l'unanimité et se présente comme suit :

- 1) Liste des présences, personnes excusées**
- 2) Accueil, remerciements**
- 3) Lecture et approbation de l'ordre du jour**
- 4) Procès-verbal de la dernière assemblée générale**
- 5) Rapport du Président**
- 6) Rapport du Caissier sur les comptes au 31.12.2014**
- 7) Rapport des vérificateurs des comptes**
- 8) Approbation des comptes 2014 et décharge**
- 9) Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers**
- 10) Approbation des différents rapports**
- 11) Admission (s), démissions (s)**
- 12) Anyscreen (film, concept marketing, budget)**
- 13) Fixation des cotisations pour 2015**
- 14) Budget 2015**
- 15) Approbation du budget 2015**
- 16) Désignation du comité**
- 17) Désignation du grand comité et des commissions**
- 18) Nomination des vérificateurs des comptes**
- 19) Plan d'action**
- 20) Divers et propositions individuelles**

Point no. 1 – Liste des présences, personnes excusées

Une cinquantaine de membres sont présents et 35 excusés. Le Président espère que cette assemblée soit menée rondement afin que les points 9 sur l'avancement des dossiers et 12 consacré à Anyscreen, en l'occurrence Mme Monachon, puissent être traités en conséquence..

Point no. 2 – Accueil et remerciements

L'accueil étant déjà fait, M. Chatelanat remercie toutes les personnes qui oeuvrent à notre Association. Il remercie particulièrement Mme Monachon en lui remettant un petit présent.

Point no. 3 – Lecture et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour affiché à l'écran est accepté à l'unanimité

Point no. 4 – Procès-verbal de la dernière assemblée générale

La lecture du PV n'est plus nécessaire puisqu'il est, dorénavant, disponible sur le site BSV, à la libre disposition de chacun. Il est accepté à l'unanimité.

Point no. 5 – Rapport du Président

Le rapport du Président Chatelanat est très fouillé et d'une extrême précision, à l'heure du bouclage du 5^{ème} exercice. Il relate avec force détails tout ce qui a été fait pour fonder BSV, en 3 ans, par 4 « illuminés » et ensuite ce qui a été fait depuis lors, représentant des centaines et des centaines d'heures consacrées bénévolement, par le Comité.

Nous voici au début d'une nouvelle ère, par l'arrivée de projets et les travaux réalisés ou en passe de l'être bientôt. Les temps forts de l'exercice écoulé, sont dans les grandes lignes ; travaux sur le secteur de Villeneuve. Etude de faisabilité par la Commune de Valbroye pour renaturer la Broye, sur son secteur. Nombreux aménagements très favorables pour la faune aquatique entre Lucens-Payerne et Missy, en concertation avec M. Pascal Rapin, Voyer des eaux de l'Etat de Vaud. Démarches intenses pour favoriser le lancement puis les travaux sur le secteur aval de la zone alluviale de Villeneuve.

Dans le volet « irrigation » (achat d'une sonde Hydrolina à M. Eric Girardin) des essais seront renouvelés, en 2015, par M. Olivier Coucet afin d'apporter la bonne quantité d'eau au bon moment à la plante et réduire le besoin en eau. La tenue d'une nouvelle journée de volontariat d'entreprise Nestlé Waters (Suisse) SA a permis d'apporter une contribution à la lutte des plantes invasives avec remerciements aux responsables de cette manifestation. Le dernier giron de chant à Granges-Md, en avril dernier, avait pour thème la renaturation de la Broye ce qui nous a réjoui. Une visite des travaux de renaturation de la Sorne avait pour but de montrer concrètement, à nos autorités politiques de la région, un bel exemple de renaturation et de resserrer les liens entre les participants. Journée magnifiquement réussie. Notre nouveau site internet réalisé par M. Marc-Olivier Genillard nous donne pleine satisfaction. Son travail est superbe et de plus, entièrement bénévole. Un petit cadeau lui sera remis à l'occasion.

Les points forts de l'exercice 2015, déjà bien entamés seront les suivants ; la mise à l'enquête des travaux sur le secteur de Salavaux a débuté le 2.6.2015. M. Serge Bonny nous donnera de plus amples informations sous point 9. Nous attendons la publication des résultats de l'étude de faisabilité lancée par la Commune de Valbroye en espérant une décision positive, pour ce projet de renaturation et d'irrigation. La Commune de Payerne a également lancé une étude de faisabilité pour le secteur sis à l'aval de la ville. Nous espérons sur le soutien des autorités municipales afin d'avancer dans ce dossier.

Nous serons présents lors du désormais traditionnel comptoir broyard 2015, toujours dans le but de présenter et faire connaître notre projet, et de recruter de nouveaux membres. Le soutien d'Anyscreen doit nous permettre de professionnaliser notre communication et constituer un dossier de sponsoring ficelé et démarcher ainsi de nouveaux sponsors. Cet automne, notre souhait est de débiter les premières discussions avec la Commune de Curtilles concernant le futur doublement des voies CFF entre Lucens et Moudon. La réussite de ces futurs projets dépendra de la capacité des différents partenaires à trouver des solutions consensuelles et de mettre en commun, des ressources financières. BSV joue ce rôle de rassembleur et de plate-forme d'échange.

Ensuite, le Président remercie tous ses collègues du Comité, pour leur travail et un merci particulier à M. Philippe Savary, Garde-pêche permanent qui est une cheville ouvrière de BSV, sans qui ce projet n'en serait pas là. Remerciements sont également adressés aux Communes, services cantonaux, aux grandes associations, à nos sponsors, à tous les bénévoles, et à toutes les personnes qui nous aident sous une forme ou une autre. Pour conclure, nous avons besoin de votre soutien et de celui des

autorités et du public. Alors vendez « Broye Source de Vie » autour de vous. Chaque pierre apporte sa contribution à l'édifice.

A la suite du rapport de M. Chatelanat, quelques photos nous sont présentées et commentées par M. Gilbert Joehr. Les premiers résultats sont vraiment encourageants au vu de ce qui nous a été montré.

Point no. 6 – Rapport du Caissier sur les comptes au 31.12.2014

M. André Cherbuin, Caissier, commente les comptes pour l'année 2014 qui se bouclent par une perte de Fr.189.05. La fortune reportée se monte dorénavant à Fr 25'368.75. Aucune question.

Point no 7 – Rapport des vérificateurs de comptes

M. Rémy Pilliard, rapporteur de la commission de vérification des comptes donne lecture de son rapport en relevant que la sonde, acquise le 21 août 2014, ne figure pas à l'actif du bilan. Proposition est faite de l'activer et de prévoir un amortissement sur 4 ans soit Fr. 800.00 annuellement. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables

Après vote de l'assemblée générale, il est décidé de rester au statut quo, soit que la sonde est déjà comptabilisée dans les charges, donc ni au bilan, ni en amortissement sur 4 ans.

Point no. 8 – Approbation des comptes 2014 et décharge

Le Président met ce rapport au vote de l'assemblée générale qui les accepte, à l'unanimité, donnant ainsi décharge au Caissier ainsi qu'à la commission de vérification.

Point no. 9 – Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers

M. Philippe Savary responsable de la commission Sponsoring & Marketing nous présente les activités qui ont été effectuées depuis la dernière AG. 2 soirées d'observation des castors, très prisées des enfants, ont été organisées, dans le cadre du passeport vacances. De même, une telle soirée a été mise sur pied pour les employés de Nestlé Waters en guise d'activité récréative. Au mois de décembre, contact a été pris par M. Yves Hausser, Professeur HES à l'école HEPIA (filiale gestion de la nature) qui a été très intéressé par nos démarches et plus particulièrement sur la manière qui a été initialement choisie par notre Association pour fédérer autant de monde autour d'un projet commun. Une séance de visite sur le terrain a donc été organisée pour ces étudiants et deux Professeurs qui les accompagnaient, tout d'abord à Valbroye pour leur projet de renaturation, puis au bord de la Broye à Granges-Marnand et ensuite à la zone alluviale de Villeneuve puis à Payerne avec la rencontre de M. Pascal Rapin, Voyer des eaux, pour parler des épis construits entre la Passerelle de Vuary et le pont des Aveugles. Puis, à la Vieille Broye, où ils ont rencontré MM. Pascal et François Savary, agriculteurs à Payerne pour aborder le sujet de l'irrigation des cultures et enfin il se sont rendus à Salavaux pour y parler de la renaturation de l'embouchure de la Broye. Et pour terminer la journée, ils ont rencontré M. Eric Chatelanat pour aborder le sujet de l'organisation de « Broye Source de Vie ». M. Hausser a été très impressionné que quelques copains aient réussi, sans l'avis d'organismes professionnels, à monter une telle structure. Il va vraisemblablement demander à un étudiant de l'HEPIA de faire un travail de diplôme spécifique à la méthodologie utilisée par notre Association dans le cadre d'un projet de renaturation. Au début de l'année, M. Savary a organisé une conférence de presse relative aux travaux de renaturation financés par le WWF, au niveau de la zone alluviale de Villeneuve. Remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont collaborés de près ou de loin à ces activités ainsi qu'aux journalistes, avec qui nous entretenons de très bons contacts et pour la qualité de leurs articles.

Une journée récréative a été organisée à Delémont/JU, au bord de la rivière la Sorne, dont il a déjà été question dans le rapport du Président. Des remerciements sont adressés à CSD Ingénieurs (entreprise spécialisée en environnement) et particulièrement à M. Julien Devanthéry pour leur aide précieuse à tous niveaux. De même, il a aussi été déjà mentionné la journée de volontariat de Nestlé Waters.

M. Savary réitère le fait qu'Anyscreen fait un travail extraordinaire et que leur dévouement est sans faille. Effectuer des dizaines et des dizaines d'heures de tournage, d'interviews, de montage et ceci, pro bono, sans garantie de pouvoir toucher un jour un seul centime, de notre part, pour le travail effectué, c'est vraiment admirable. D'ailleurs, en ce moment même, une caméra d'Anyscreen est en train de filmer la séance de renaturation de la Broye, à Salavaux. Des remerciements sont adressés à toute l'équipe d'Anyscreen. Selon lui et Eric Chatelanat, la fin 2014 et l'année 2015 devait être plus calme. Toutefois, au vu de ce qui précède et du Comptoir broyard à venir, leurs prévisions n'étaient pas des plus justes.

M. Gilbert Joehr responsable de la commission manifestation nous informe que le comptoir broyard se déroulera du 6 au 15 novembre 2015, avec la même surface, pour présenter les avancées de la renaturation et les projets futurs avec le soutien d'Anyscreen. Il demande que les membres se proposent pour participer à la tenue de ce stand, toujours en compagnie d'un membre du comité, via une grille présente sur le site internet. M. Joehr ira présenter BSV à une association similaire, soit l'Orbe vivante.

M. Guy Del Pedro, Syndic de la Commune de Valbroye nous présente le projet de Granges-Md d'une étude de faisabilité qui a été lancée dont le montant des coûts avoisine les 100'000 francs. Ce projet doit être lié avec de l'irrigation, et emprise sur les terres agricoles. Il faut donc que la partie agriculture soit partie prenante de ce projet. La bonne nouvelle c'est que l'enveloppe de faisabilité est garantie, mais il reste de nombreux problèmes à régler, dont par exemple les pompages, l'évolution climatique, la participation financière raisonnable des propriétaires et certaines compensations de terres agricoles. Une prise de décision de la Confédération est attendue pour la fin de l'année.

M. Bonny, Municipal à la Commune de Vully-les Lacs, nous présente le projet de l'Etat de Vaud de l'embouchure de la Broye, dont la mise à l'enquête publique débute ce jour 2.6.2015. Le gros problème actuellement est l'ensablement représentant plusieurs dizaines de milliers de m³ à ressortir. Le projet est donc de remettre la Broye dans son ancien lit d'il y a 60 et 80 ans. Elle arrivera ainsi directement dans les eaux profondes du lac de Morat ce qui permettrait d'être tranquille pour les 50 à 80 prochaines années. Le gros souci qui va se poser sera celui de l'amarrage des bateaux, les gens ayant l'habitude de certaines places. D'autres problèmes seront à résoudre dont le déplacement de la fourrière de l'Etat de Vaud et de la conduite de la station d'épuration. Des zones naturelles et des mares vont être créées, avec le retour du lac. Le coût des travaux va se monter à environ 3 millions, dont à charge de la Commune 5%. S'il n'y a pas trop d'oppositions, les travaux devraient débiter d'ici octobre 2015. Ce projet sera disponible prochainement sur notre site internet.

M. Félix Luder rapporteur de la commission irrigation et impact agricole nous résume brièvement sur les pratiques d'irrigation dans la Broye. Notre sonde est en activité chez M. Olivier Coucet et en espérant qu'à terme, des résultats intéressants seront fournis quant aux économies d'eau. A suivre.

M. Gerber demande si une commission sera nommée pour le choix des arbustes par exemple, le saule qui est beaucoup chargé en pollen et qui se répand dans les pots de fleurs ce qui donne un gros travail pour les désherber. Certains ont été plantés en bord de Broye, comme l'aubépine mais qui pose problème aux cyclistes (crevaisons). La réponse du Président est qu'effectivement aucune commission ne sera nommée, mais en temps voulu une discussion sera ouverte quant aux meilleures solutions à appliquer.

M. André Jomini nous donne des nouvelles du projet de Payerne avec le souci no. 1 qu'est l'application de la LAT. Ce ne sera pas à la Commune de donner des terres agricoles pour ce genre de projet. Reste donc maintenant à attendre que le projet se fasse.

Point no. 10 – Approbation des rapports

Quelques questions de détail sont abordées et réglées par le Président. Les différents rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Point no. 11 – Admission (s), démission (s)

2 admissions soit, Maud Jordan et Sylvie Defferrard, sont acceptées à l'unanimité et 7 démissions sont enregistrées, pour la plupart pour des questions de départ de la région.

Point no. 12 – Anyscreen (film, concept marketing, budget)

La renaturation d'un cours d'eau tel que la Broye est un beau et grand projet. Tous les professionnels impliqués ont la capacité, à chacune des étapes, de mesurer l'ampleur de la tâche et gardent à l'esprit l'objectif final. Ils s'imaginent les travaux et se projettent dans les résultats. Il n'en va pas de même pour les habitants de notre région. En effet comment expliquer les nombreuses étapes des quelques 20 secteurs concernés dont les actions se dérouleront sur plusieurs années.

Il est dès lors indispensable d'entreprendre des actions de communication et donner à ces actions, une certaine ampleur. Nous avons donc besoin de nous doter d'outils juridiques et de faire rédiger par un cabinet d'avocats quatre contrats qui permettront d'aller de l'avant, sereinement. Chaque sponsor qui investira dans le projet de communication devra recevoir un contrat en bonne et due forme qui définira précisément les contreparties et la visibilité qui lui sera réservée. Autre contrat qui doit être finalisé est celui de la relation avec Anyscreen qui œuvre, « pro bono » depuis 2012 à la réalisation d'images vidéo et d'interviews des différentes étapes. Ces deux contrats devront être formalisés rapidement afin de débiter, sans tarder, la recherche de financement du projet de communication. Deux autres contrats devront également être réalisés dans la foulée, soit au début de l'année 2016. Il est donc fondamental de poser les bases de la communication afin de permettre le rayonnement de ce grand projet de renaturation.

La parole est donnée à Mme Monachon qui nous fournit de nombreux détails techniques quant à la préparation des choix d'images et de supports. Il n'est pas évident d'assurer un suivi complet sur de longues périodes pour voir et situer l'avancement de travaux qui seront le journal vivant de la renaturation. Présentation est faite de quelques images sur la zone alluviale de Villeneuve ainsi que sur la plantation d'arbres effectuée avec Nestlé Waters.

Une demande de budget extra-budgétaire d'un montant de Fr. 10'000.00 (dix mille) pour monter ce projet de sponsoring est soumise à votation. Acceptation est faite à l'unanimité moins une voix.

Point no. 13- Fixation de cotisations 2015

Notre Caissier M. André Cherbuin propose le statut quo à savoir, cotisation individuelle Fr. 20.00, famille Fr. 50.00 et Associations, entreprises et collectivités publiques Fr. 100.00. Acceptation à l'unanimité.

Point no. 14 – Budget 2015

Après lecture des différents postes, le budget prévoit un total de recettes de Fr. 9'901.00 et un total de dépenses de Fr. 9'800.00 laissant augurer ainsi, un bénéfice de Fr. 101.00 pour l'exercice 2015.

Point no. 15 – Approbation du budget 2015

Suite à la question de M. Hapka, il lui est répondu que le budget 2015 ne comportait pas encore l'investissement de Fr. 10'000.00 puisque cette demande de fonds, hors budget, vient d'être soumise à votation. La répartition de ce montant se fera ainsi sur 2 ans donc tout à fait supportable au vu de la situation de BSV. M. Cherbuin nous dit que le but n'est pas de thésauriser mais d'aller de l'avant et récolter d'autres fonds. Une autre interrogation à propos de communication est réglée par Mme Monachon. D'autres questions de détail sont traitées par M. Chatelanat. Le budget 2015 est accepté à l'unanimité

Point no. 16 – Désignation du comité

<i>Président :</i>	<i>EricChatelanat</i>
<i>Vice- Président :</i>	<i>Gilbert Joehr</i>
<i>Caissier :</i>	<i>André Cherbuin</i>
<i>Secrétaire :</i>	<i>Jean-Michel Vessaz</i>
<i>Membre adjoint :</i>	<i>Jean-Louis Blanc</i>

Il est élu par acclamations.

Point no. 17 – Désignation du grand comité et des commissions

Aucune démission n'étant enregistrée le grand comité et ses courants d'intérêts ainsi que les commissions de travail sont réélus en bloc, par applaudissements.

Point no. 18 – Nomination des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs nommés à l'unanimité sont Mme Stancescu pour la Commune de Treytorrens, Mme Mélanie Joehr et en qualité de suppléant M. Jean-Christophe Rapin.

Point no. 19 –Plan d'action 2015

Suivre et intervenir auprès des Cantons de Vaud et Fribourg afin de faire avancer le dossier de manière générale. Mise à l'enquête prochaine et lancement des travaux le plus rapidement possible sur le secteur de Salavaux. Suivre et soutenir l'étude de détail, favoriser le lancement des travaux sur le solde de la zone alluviale de Villeneuve. Suivre et soutenir l'étude préliminaire lancée par la Commune de Valbroye (renaturation et irrigation), favoriser le lancement du projet définitif, la mise en travaux. Faire lancer les études de faisabilité pour les prochains secteurs prioritaires. Travail de lobbying à poursuivre auprès des Communes riveraines. Renforcer notre visibilité dans le grand public soit concept de communication.

Ce plan d'action est accepté à l'unanimité et pour info notre site internet est très apprécié selon les statistiques présentées

Point no. 20 –Divers et propositions individuelles

M. Aigroz et Mme Stancescu nous font une présentation très intéressante du bassin de laminage pour les eaux et un biotope sur la Commune de Treytorrens, terminé il y a deux semaines, maintenant. Ce bassin se situe à l'écart de la Commune, dans une combe naturelle. Le biotope a été créé dans le but d'accueillir des batraciens d'espèces menacées, dont entre autre, le sonneur à ventre jaune. De

nombreuses explications techniques nous ont été données par M. Aigroz quant à la forme donnée, les matériaux utilisés, la profondeur, la surface et les alentours du bassin.

Il n'y a pas de question et M. Chatelanat remercie les intervenants. De vifs applaudissements leur sont adressés.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt cette assemblée, à 22.50 h. Il demande aux participants de partager le verre de l'amitié.

Payerne, le 18 juin 2015

Membre adjoint

Le Président

Jean-Louis Blanc

EricChatelanat